

À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Avis de rupture de stock

(nystatine, Cr. Top. 100 000 U/g)

La RAMQ vous informe que tous les produits du médicament nystatine en concentration de 100 000 U/g inscrits à la *Liste des médicaments* sont présentement en **rupture de stock**.

Comme mesure temporaire, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la préparation, **à l'extérieur de sa pharmacie**, d'une magistrale renfermant de la nystatine, et ce, depuis le **2 juin 2020**. Lorsque le pharmacien fera préparer la magistrale de nystatine, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement d'une ordonnance.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

nystatine	Cr. Top.	100 000 u/g	99113781
-----------	----------	-------------	----------

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels – Pharmacie

**Site Web et fils RSS**

[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

**Téléphone**

Québec 418 643-9025  
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

**Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)